Règlement sur la procédure d'accréditation applicable aux organismes de certification pour la délivrance de certifications selon la norme QuaTheDA.

Liste des tarifs (point 5.5) version 01.01.2025

Estimation des coûts liés à l'accréditation des organismes de certification (TVA exclue)

Finance d'inscription	Montant en CHF (HT)
Dépôt de la demande / finance d'inscription	500.-

Coûts liés à l'octroi de la reconnaissance (point 5) (en principe tous les cinq ans)	Montant en CHF (HT)
• Evaluation de la documentation • Demande de documents supplémentaires • Retour écrit après l'examen du dossier • Examen des prises de position • Examen des documents supplémentaires • Travaux administratifs, correspondance, banque de données • Rapport final et remise de la décision de reconnaissance	Valeur* indicative : 3000.- à 8050.-

Audit d'observation */witness audit* (point 5.3) (en principe tous les cinq ans)	Montant en CHF (HT)
• Participation à un audit (max. 2 experts inclus) • Evaluation écrite après l'audit • 2ème retour écrit • Examen de la prise de position • Frais de déplacement et frais généraux	Valeur* indicative : 3000.- à 6800.-

Activités de surveillance (point 7) (en principe tous les deux ans)	Montant en CHF (HT)
• Examen du rapport de surveillance • Demande de documents supplémentaires • Retour écrit après l'examen du dossier • Examen de la prise de position • Examen des documents supplémentaires • Rapport écrit	Forfait* : 1000.-

* En fonction de la complexité du dossier, des activités supplémentaires peuvent être facturées séparément et en supplément.